

consultations sur le plan de développement durable du Québec

Rimouski, 21 février 2005

présentation de  
la Coopérative de solidarité écoressources Rimouski-Neigette

par Laurent Chénard, prés.

Coopérative écoressources Rimouski-Neigette  
34, seigneurie ouest  
Sainte-Blandine, Qué  
G0K1J0

[eco-ressources@cgocable.ca](mailto:eco-ressources@cgocable.ca)

[lchenard@cgocable.ca](mailto:lchenard@cgocable.ca)

# consultations sur le plan de développement durable du Québec

Rimouski, 21 février 2005

présentation de  
la Coopérative de solidarité écoressources Rimouski-Neigette  
par Laurent Chénard

## 1. que pensez-vous de la démarche...

premièrement, nous apprécions avoir l'occasion de présenter le projet développé par la Coopérative,

quant à la démarche proposée par le Gouvernement, elle semble envisager l'ensemble de la question, en considérant cinq conditions essentielles et le volet consultation nous permet d'être ici ce soir

compte tenu de notre projet, c'est le volet gestion des matières résiduelles qui nous préoccupe davantage

## 2. que pensez-vous des principes....

la Coopérative partage l'intention du Gouvernement d'encadrer l'effort pour encourager et stimuler les actions et les activités ayant un impact sur la qualité de l'environnement

penser développement durable amène à considérer ce qui se fait pour assurer un avenir sain et intéressant aussi bien pour la population actuelle du Québec que celles qui suivront

la Coopérative est particulièrement concernée par les grands principes 2, 11 et 12, elle pense en effet qu'il est nécessaire que l'ensemble individu-société doit être impliqué et engagé dans l'application d'un plan de développement durable: lorsqu'un plan se développe à partir de l'engagement de la base, sa mise en place se fait d'elle-même

les décisions à prendre doivent concilier les intérêts des uns et des

autres, aussi bien l'individu que la société

la concertation envisagée doit laisser place à l'initiative privée, aussi bien comme entreprise qu'individu, incluant les regroupements à buts non lucratifs, le tout avec le souci de solutions à prix socialement acceptables

### 3. quelles actions...

la raison d'être de notre Coopérative est de détourner du lieu d'enfouissement technique, bientôt en opération, le maximum de matières et de travailler au recyclage et à la réutilisation des matières détournées

la Coop est un regroupement d'entreprises régionales possédant déjà une expertise reliée d'une manière ou d'une autre au recyclage et à la réutilisation, le fonctionnement et le financement de la Coopérative est basée sur l'économie réalisée par le non-enfouissement

la Coopérative a déjà présenté aux instances décisionnelles de la MRC et de la ville de Rimouski un projet permettant d'atteindre les objectifs contenus dans le plan de gestions des matières résiduelles sur le point d'être accepté par le Ministère

la Coopérative, comme entreprise de solidarité, s'est donné d'un volet économie sociale et envisage, en autant que faire se peut, d'encourager la création de nouvelles entreprises pour combler d'éventuelles lacunes au niveau de la récupération; ainsi, un des membres de la Coopérative, présentera ce soir un projet de compostage forestier produisant un terreau de haute qualité répondant aux exigences, entre autres, des producteurs en agriculture biologique

la Coopérative a déjà présenté au Ministère une étude de faisabilité et un plan d'affaires démontrant la viabilité de son projet

merci bien de votre attention, s'il y des questions.....